



Montluçon, le 10 mars 2016

A l'attention de Mme la Directrice
Académique des
Services de l'Education Nationale
de l'Allier,

Objet : suppression des dispositifs de formation continue 17, 18 et 19

Les organisations syndicales signataires de ce courrier souhaitent vous interpeler quant au précédent que cette situation crée dans l'Allier.

A la lecture de votre lettre adressée aux personnels touchés par la suppression de leur stage, vous ne parlez que du résultat (l'impossibilité de réalisation des stages due au manque de remplaçants), vous oubliez volontairement la cause de cet état de fait : la suppression de dizaines de postes de TR depuis plusieurs années dans le département de l'Allier.

Les organisations syndicales, siégeant en CAPD et surtout CTSD et CDEN, n'ont eu de cesse de vous alerter sur les conséquences que cela pourrait avoir sur les personnels.

Nous y sommes. Après de nombreuses classes sans enseignants, ce sont maintenant 31 collègues qui ne pourront pas bénéficier de leur formation continue.

Cette réalité n'est pas due à la baisse des effectifs ou à une prétendue dispersion des écoles rurales. Cette réalité c'est le manque de moyens en postes, en particulier pour les remplacements.

Les FSE, qui devaient remplacer les collègues en stage, se voient de fait privés d'une partie de leur formation. Assurer des remplacements ce n'est pas les conditions souhaitables d'un stage pratique de formation

initiale. Les titulaires et les stagiaires avaient commencé à travailler ensemble : cette décision prise dans l'urgence est irrespectueuse du travail et de la formation des collègues concernés.

Elle a, en outre, été prise sans consultation des membres de la CAPD, commission traitant entre autre de la formation continue.

De plus, des maitres formateurs se sont vus annuler des décharges et des tuteurs ne seront plus à terme remplacés, ce qui influera également sur la formation des FSE.

L'administration de l'Education Nationale de l'Allier n'est donc plus en mesure d'assurer ses missions de service public sur ce point.

A l'heure où un récent rapport de l'OCDE pointe la France comme un des plus mauvais élèves en matière de formation professionnelle, il est urgent de donner dans notre département un signal fort. Des parents commencent à se mobiliser fortement et font part de leur colère en manifestant devant les écoles (à Huriel ou Commentry).

La création à la rentrée 2016 de 4 postes d'aide à l'école, qui serviraient aussi aux remplacements, ne peut pas occulter le besoin d'abonder la brigade de remplacement pour permettre à l'Education nationale d'honorer, dans l'Allier, ses obligations en matière de remplacements et de formations. Ces faits démontrent que les deux postes de TR que vous proposez d'ouvrir à la rentrée ne permettront pas d'améliorer les choses.

Dès maintenant, nous vous demandons d'agir auprès du ministère pour obtenir une dotation supplémentaire pour créer les postes nécessaires au remplacement pour la rentrée de septembre 2016.

En souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Académique, à notre attachement au bon fonctionnement du service public et laïque de l'Education Nationale.

Pour le SNUipp-FSU 03, Rémi PUZENAT

Pour SUD éducation 03, Erwan CHARNY

Pour Force Ouvrière 03, Gaëlle SIPOS

Pour le SE-Unsa 03, Delphine MOULINOT

Pour la CGT educ'action 03, Elena BLOND

Pour le SGEN CFDT 03, Julie TOURLAND BOUSQUET